



DÉCHETS

A partir du 30 novembre les sacs place au bac !

Depuis le 1er septembre et jusqu'au 30 novembre, Cap Atlantique résidant en habitat individuel de l'ensemble des 15 communes de Cap Atlantique d'un nouveau bac à couvercle jaune, destiné à collecter les papiers et tous les emballages.

Publié le 17 juillet 2020

Un courrier explicatif distribué en boîte aux lettres cet été a dû permettre à chaque foyer concerné de prendre connaissance du dispositif de mise à disposition du nouveau bac, en particulier en renseignant les informations pratiques relatives à son foyer sur www.enquete9.com.

- [Télécharger le courrier](#)
- [Télécharger le document d'accès à l'enquête joint au courrier](#)

Le nouveau service sera opérationnel à partir du 30 novembre 2020. D'ici là, le principe de collecte en porte-à-porte des sacs jaunes et bleus demeure inchangé.

En parallèle de l'abandon des sacs jaunes et bleus au profit d'un seul et même bac destiné à la collecte de tous les papiers, tous les emballages plastiques, métalliques et cartonnettes, le nouveau service proposé à compter du 30 novembre sera aussi organisé autour de deux autres points majeurs d'amélioration :

- l'extension des consignes de tri, comme par exemple, la possibilité de trier l'ensemble des barquettes, pots de yaourts et films plastiques d'emballage, jusqu'alors interdits. Cette extension sera également prise en considération pour la collecte sélective des déchets recyclables en apport volontaire qui sera progressivement adaptée aux nouvelles consignes de tri en question ;
- la modification des fréquences et jours de collecte pour certains secteurs du territoire de Cap Atlantique.

Pour que chaque foyer concerné récupère facilement son bac à couvercle jaune dans les meilleures conditions, il lui est indispensable de répondre à l'enquête en ligne gérée par la société Schäfer missionnée par Cap Atlantique pour la dotation des nouveaux bacs.

Un kit de communication dans une enveloppe est remis aux habitants au moment de la dotation du nouveau bac. Il est composé de :

- [d'un calendrier de collecte précisant les secteurs et jours de collecte des déchets spécifiques à chaque commune,](#)
- [d'un mémo tri des nouvelles consignes de tri,](#)
- [du nouveau guide « Nos déchets – Mode d'emploi ».](#)

HÔTEL DE VILLE

7 place du marché au Bois
44350 Guérande

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

✓ OK, tout accepter

<https://www.ville-guerande.fr/information-transversale/actualites/a-partir-du-30-novembre-2020-finis-les-sacs-place-aux-bacs-5832>

